



Fédération Sportive et Gymnique du Travail

Commission Cycliste de la Haute-Garonne 10,

Boulevard Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS Tél.

: 05.34.36.12.40 - Fax : 05.34.36.12.44

Email : accueil@31.fsgt.org - site Internet : <http://www.cyclismefsgt31.fr>

REGLEMENT EPREUVE CYCLISTE ROUTE

DATE : 17/03/2019

CLUB : VELO OCCITAN CLUB

NOM DE L'EPREUVE : 6^{ème} GP Cycliste de Saint-Julien /s Gne

LIEU : Saint-Julien /s Gne (31)

LONGUEUR DU CIRCUIT : 7.2km plat					
Catégories	Heures dossards	Heures départ	Nombre de tours	Total kms	Récompenses
<i>1ère</i>					
<i>2ème</i>	13H15	14H30	11	79	- Trophée + lot au 1er de chaque catégorie
<i>3ème</i>	13H15	14H30	11	79	- lots pour 2ème et 3ème de chaque catégorie
<i>4ème</i>	13H15	14H31	9	65	- Coupe + lot pour le vainqueur de chaque Challenge
<i>5ème</i>	13H15	14H32	9	65	
<i>Cadets</i>	13H15	14H32	8	58	
<i>Minimes</i>	13H15	14H32	4	29	
<i>Féminines</i>	13H15	Suivant catégorie	Suivant catégorie		

NB : Les 1ères catégories courront dans le peloton des 2èmes catégories et seront récompensés uniquement s'ils sont vainqueurs de la course.

Lieu remise des dossards : Place des artistes ou salle des fêtes fonction de la météo

Itinéraire : Depuis l'autoroute (A64), prendre la sortie 25 et suivre la D25 direction Saint-Julien-Sur- Garonne. Le parking coureurs sera sur la place des artistes (sur votre droite peu après la ligne d'arrivée, un panneau indiquera l'accès).

Epreuve ouverte aux catégories de valeurs renseignées ci-dessus, disputée sous les règlements cyclistes FSGT d'Occitanie- Pyrénées et du règlement fédéral FSGT.

Observations : les signaleurs seront mis en place 1/4 d'heure avant le 1^{er} départ.

Braquets minimes garçons et filles : 7,01 (46x14)

Cadets ou Cadettes : 7m62 (50x14),

Observations :

*EPREUVE OUVERTE AUX LICENCIES F.S.G.T. UNIQUEMENT

Tarif engagements : LICENCIES F.S.G.T. => 7 €

- En accord avec les Commissaires, et en fonction du nombre d'engagés, l'organisateur peut décider de regrouper ou de séparer des pelotons.

- Les Commissaires se réservent le droit, pour causes de conditions climatiques, de modifier le nombre de tours.

- Le port du maillot est obligatoire pour recevoir les récompenses.

- Course comptant pour le challenge du printemps

- Voiture ouvreuse devant le premier peloton + motos.

- Challenge sprinteur: 1 challenge par peloton